



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE
L'UNION DES CULTIVATEURS FRANCO-ONTARIENS
à La Cité, 801 promenade de l'Aviation, Ottawa (Ontario) K1K 4R3
Jeudi 28 mars 2024

Procès-verbal

01. Mot de bienvenue

La présidente, Renée-Claude Goulet, souhaite la bienvenue aux membres présents, constate le quorum et annonce le déroulement de l'assemblée.

02. Adoption de l'ordre du jour

Il est dûment proposé que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

Proposé : André Brisson

Appuyé : Jacques Laflèche

ADOPTÉ

03. Adoption du procès-verbal de l'Assemblée générale annuelle du 23 mars 2023

Il est dûment proposé que le procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 23 mars 2023 soit adopté tel que présenté.

Proposé : Nicholas Dessaint

Appuyé : Véronique Dupont

ADOPTÉ

04. Adoption des États financiers audités et du Rapport des auditeurs pour l'exercice terminé le 31 décembre 2023

Il est dûment proposé que les états financiers audités 2023, présentés par Madame Annik Blanchard de la firme BDO Canada, soient adoptés tel que présentés.

Proposé : Michel Dignard

Appuyé : Roger Pomainville

ADOPTÉ

05. Choix du vérificateur pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2024

Il est dûment proposé que la firme BDO Canada d'Embrun soit nommée vérificateur financier pour l'année 2024.

Proposé : Jacques Laflèche

Appuyé : Michel Dignard

ADOPTÉ

06. Rapport de la présidente

La présidente, Renée-Claude Goulet partage les succès de l'UCFO en 2023 et fait un résumé du rapport annuel. Elle mentionne l'arrivée de la nouvelle direction générale, Roxanne Lormand en avril 2023 qui a su relever de grands défis dans son premier mandat. Les grands dossiers en 2023 étaient et continuent d'être l'appui de la relève agricole, le leadership féminin en agriculture et le rayonnement de l'UCFO. Elle emphase qu'il faut un vent de renouveau et d'implication au niveau du conseil d'administration et un meilleur rayonnement provincial. Elle mentionne qu'il y a un conseil d'administration distinct pour Agricom pour assurer une spécialisation médiatique.

07. Rapport de la directrice générale et présentation du rapport annuel 2023

La directrice générale présente et fait un parcours du rapport annuel 2023 tout en remerciant le conseil d'administration et l'équipe à son arrivée avec l'UCFO. Elle explique en détail le projet avec le ministère de l'Éducation de l'Ontario pour élaborer des ressources pédagogiques et des vidéos destinées aux élèves des écoles franco-ontariennes ainsi que le partenariat avec les Agricultrices du Québec destiné aux agricultrices pancanadiennes avec notre programme de mentorat AgriMentor. Il y a eu des événements marquants tels que le 40^e anniversaire d'Agricom ainsi que le vins et fromages « Délices du terroir franco-ontarien » au profit de la relève agricole franco-ontarienne. L'UCFO est à l'aube de son 95^e anniversaire. Elle invite les membres à lui faire part de toutes questions ou soucis en lien avec l'accessibilité des langues officielles si besoin. Elle remercie tous les partenaires.

08. Modifications au Règlement administratif

Modification au point 9.1.4 e) *la ratification des règlements (nouveaux ou modifiés) adoptés depuis la dernière assemblée générale* ; pour : la ratification du règlement (nouveau ou modifié) adopté depuis la dernière assemblée générale ;

Modification au point 14.4 *Le 1^{er} vice-président doit, en cas d'absence...* ; pour : Le vice-président doit, en cas d'absence... ;

Il est mentionné par Nicholas Dessaint que partout dans le document où il est indiqué *directeur général* que le terme soit modifié pour *direction générale* telle qu'aux points 14.5 et 14.6.

Modification au point 11.8 Or, si le conseil prend une décision durant le huis clos qui, par sa nature, doit être documentée, elle le sera d'une manière qui protège la confidentialité du huis clos. pour : Or, si le conseil prend une décision et vote durant le huis clos qui, par sa nature, doit être documentée, le vote sera à huis clos, mais la décision devra être rendue publique.

Proposé : André Brisson

Appuyé : Roger Pomainville

Modification au point 15.3 *Sa rémunération est fixée par le conseil d'administration* pour : Sa rémunération est fixée par le conseil.

Proposé : Ghislain Castonguay

Appuyé : André Brisson

Il est mentionné que partout dans le document où il est indiqué *conseil d'administration* que le terme soit modifié pour *conseil* tel qu'au point 15.3.

Modification à l'annexe 1 du règlement au point 1 (*Loi de 1993 sur l'???*) pour : (Loi de 1993 sur l'inscription des entreprises agricoles et le financement des organismes agricoles).

Que le règlement administratif amendé et adopté au CA du 15 février 2024, ainsi que les modifications ci-haut, soient adoptées tel que présenté à l'AGA 2024.

Proposé : Catherine Goueth

Appuyé : Nicholas Dessaint

ADOPTÉ

09. Élection des administrateurs

Voici le terme des administrateurs du bureau central avant les élections :

Renée-Claude Goulet, Ottawa	22-25	2 ^e mandat	En cours du 2 ^e mandat
Amélie Mainville Nadon, Plantagenet	23-26	2 ^e mandat	En cours du 2 ^e mandat
Louis Béland, RAE0	23-26	1 ^{er} mandat	En cours du 1 ^{er} mandat
Thomas Vinet, L'Original	22-25	2 ^e mandat	En cours du 2 ^e mandat
Michel Dignard, Embrun	21-24	1 ^{er} mandat	Éligible pour un 2 ^e mandat
Véronique Dupont, St-Bernardin	22-25	1 ^{er} mandat	En cours du 1 ^{er} mandat
Poste à combler			
Poste à combler			
Poste à combler			

Une candidature a été reçue. Il est proposé que Michel Dignard d'Embrun, soit élu au poste d'administrateur au conseil d'administration de l'UCFO pour un second mandat pour la période 2024-2027.

Proposé : André Brisson

Appuyé : Roger Pommainville

ADOPTÉ

Catherine Goueth se présente. Elle a un diplôme en pratique agricole et a débuté son entreprise en production maraîchère. Elle est récipiendaire de la bourse d'études en 2021. Il est proposé que Catherine Goueth d'Ottawa, soit élue au poste d'administratrice au conseil d'administration de l'UCFO pour un premier mandat pour la période 2024-2027.

Proposé : Nicholas Dessaint

Appuyé : Jacques Laflèche

ADOPTÉ

Jacques Laflèche mentionne que les deux postes vacants soient pourvus par des administrateurs au Nord et au Sud de la province pour une meilleure représentation.

Les postes de l'exécutif seront déterminés au prochain conseil d'administration. Il est de la responsabilité du conseil d'administration de l'UCFO de pourvoir les deux postes vacants.

Le conseil d'administration de l'UCFO, suite aux élections, en date du 28 mars 2024 se compose de :

Renée-Claude Goulet, Ottawa	22-25	2 ^e mandat	En cours du 2 ^e mandat
Michel Dignard, Embrun	24-27	2 ^e mandat	En cours du 2 ^e mandat
Véronique Dupont, St-Bernardin	22-25	1 ^{er} mandat	En cours du 1 ^{er} mandat
Thomas Vinet, L'Orignal	22-25	2 ^e mandat	En cours du 2 ^e mandat
Amélie Mainville Nadon, Plantagenet	23-26	2 ^e mandat	En cours du 2 ^e mandat
Louis Béland, RAEO	23-26	1 ^{er} mandat	En cours du 1 ^{er} mandat
Catherine Goueth, Ottawa	24-27	1 ^{er} mandat	En cours du 1 ^{er} mandat
Poste à combler			
Poste à combler			

10. Résolutions

Aucune résolution n'a été reçue.

11. Varia

André Brisson demande en quelle année l'entente des OAA (organismes agricoles agréés) pour l'UCFO devra être renouvelée et on lui indique que ce sera en 2025 pour une période de 5 ans.

Jacques Laflèche mentionne que l'UCFO a investi dans la FERCA et il demande ce qui s'est passé depuis et si elle est vendue. La directrice générale indique que l'UCFO n'a pas tous les détails dans ce dossier et que plus de nouvelles suivront dans les prochains mois. Le dossier de la FERCA est toujours en processus.

Jacques Laflèche aimerait le retour de la version papier d'Agricom, car la dernière édition papier était en février 2022 et qu'Agricom est depuis en format électronique seulement. La directrice générale informe les membres qu'Agricom a reçu une bonne nouvelle et qu'il recevra une subvention qui aidera dans la publication d'un magazine en format papier avec quelques éditions par année. La première devrait avoir lieu à la fin de 2024 et d'autres suivront en 2025.

12. Levée de l'assemblée

La présidente, Renée-Claude Goulet, déclare la levée de l'assemblée à 12h16.

Proposé : Roger Pommerville